Le Maghrebophila
Maroc – Algérie - Tunisie

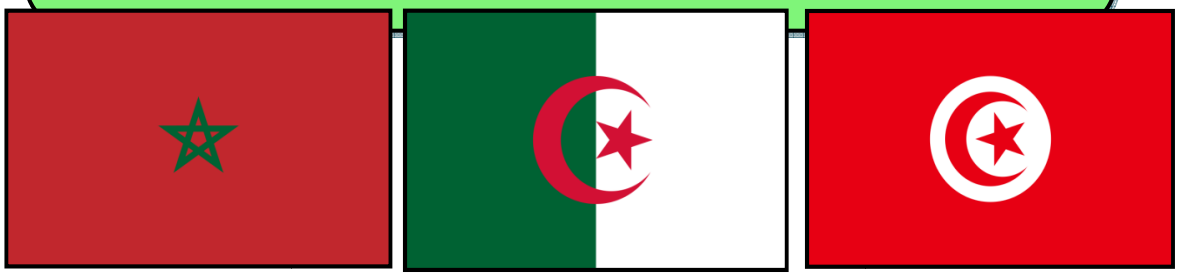

Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
mars – juin – septembre - décembre

NUMERO #1 - MARS 2013

Lettre partie de La Pecherie le 11 avril 1904 à destination de Bizerte où elle parvint le lendemain.
Tarif : 2ème échelon intérieur (15-30 grammes) = 2x 10c = 20c
Affranchissement : 5c vert-jaune Armoiries Chiffre Gras (premier tirage en 1899) – bloc de 4 avec interpanneau et Millésime 3 (1903)

(collection Lindekens)

CONTACTS : *Khalid BENZIANE* – ***kalid.benziane@ch-chatellerault.fr***

COMITE DE REDACTION

- BENZIANE Khalid
- LINDEKENS Philippe
- SANCHEZ Thierry

SOMMAIRE

• Le mythique 5106 a-t'il existé ?	Khalid Benziane	page 3
• Les oblitérations de la Poste Chérifienne avant l'apparition des timbres	Philippe Lindekens	page 5
• Cachet MAGHZEN - MEKNES vers « Italia »	Philippe Lindekens	page 8
• Les étiquettes d'hôtel à Tanger - 1930-50	Khalid Benziane	page 9
• Correspondant postal ou pas ?	Thierry Sanchez	page 14
• Courrier des lecteurs		page 18

EDITORIAL

Comme suite à la parution fin 2012 du premier numéro des « Congolâtres », plusieurs amis philatélistes français collectionnant le Maroc m'ont contacté afin de reproduire la même initiative pour un bulletin sur la philatélie & marcophilie marocaine. Nous avons rapidement migré vers le Maghreb tout entier pour toucher plus de collectionneurs. D'autant plus que pas mal de philatélistes du Maroc, collectionnent également la Tunisie et/ou l'Algérie. Cela devrait aussi permettre d'explorer les relations entre ces divers pays à travers la marcophilie.

Nous nous inscrivons dans le cadre d'une « prolifération gratuite » à toute personne qui pourrait être intéressée et nous vous conseillons de transmettre ce bulletin à vos amis philatélistes.

Nous avons décidé de réaliser une liste unique de diffusion (Maghrebophila & Congolâtres) afin de faire profiter tout un chacun des deux revues. En réaction au premier numéro des « Congolâtres », un ami français me signalait l'avoir lu avec intérêt même s'il ne collectionnait pas le Congo Belge car l'intérêt philatélique dépasse souvent nos propres collections.

Ce premier numéro couvre aussi un autre type de collection que les timbres & lettres, avec l'article de Khalid sur les étiquettes d'hôtels à Tanger. Intéressant en soi, il peut aussi être utile pour les collectionneurs allant en compétitive en « classe ouverte ».

N'hésitez donc pas à nous envoyer des articles philatéliques ou d'autres collections, voire historiques ; nous les publierons dans leur intégralité et dans les plus brefs délais. Nous sommes actuellement parti sur une diffusion trimestrielle de ce bulletin, mais rien ne nous empêcherait de passer en bimestriel en cas d'affluence d'articles.

Envoyez nous aussi vos commentaires sur articles, pièces complémentaires et questions diverses ; elles seront publiées dans le « courrier des lecteurs » à partir du numéro suivant.

LE MYTHIQUE 5106 A-T-IL EXISTE ?

Par Khalid BENZIANE

Rappel historique :

La France a ouvert une agence postale en 1852 à Tanger dépendant de la recette d'Oran avec laquelle elle était reliée par rotation maritime. Ce premier bureau de poste était annexé au Consulat de France situé dans la médina de la ville du détroit.

L'administration postale française, après l'utilisation de l'oblitération « grille » de 1849 à 1852, puis des « Petits Chiffres » de 1852 à 1862, décide de reclasser tous les bureaux français et étrangers selon une nouvelle nomenclature dite « Gros Chiffres ». Cette classification tient compte de tous les nouveaux bureaux créés depuis 1852 en les incluant dans une nomenclature numériquement croissante. Les bureaux métropolitains sont numérotés de 1 à 4402, les numéros 4403 à 4900 restent sans affectation ; ils sont destinés aux bureaux qui seront créés ultérieurement.

Les bureaux d'Algérie reçoivent les numéros 5000 à 5078. Le numéro 5079, à la suite, est attribué au bureau français d'Alexandrette, les autres bureaux français à l'étranger (B.F.E.) sont classés, toujours par ordre alphabétique, à la suite. Le bureau de Tanger est doté du N°5106.

5100	TREBIZONDE
5101	TRIPOLI DE SYRIE
5102	TULSCHA
5103	VARNA
5104	SHANGHAI
5105	SUEZ
5106	TANGER
5107	TUNIS

Le Numéro 5106 de Tanger :

Le GC 5106 a fait couler beaucoup d'encre et son existence a longtemps été mise en question. Pendant de nombreuses décennies des philatélistes ont collectionné les GC en essayant de compléter au mieux cette longue liste mais les N° 5081 de Bâle et N°5106 de Tanger restaient introuvables. En 1982, l'expert parisien Brun a authentifié celui de Bâle sur 2 lettres affranchies avec un 20c Empire dentelé. Nous connaissons des timbres classiques de France oblitérés avec un GC 5106 mais aucune lettre à ce jour n'a encore été retrouvée pour confirmer son existence. Dans une vente récente, un 5F Empire a été mis sur le marché et l'oblitération parait authentique.

GC 5106 sur 5F Empire

Le catalogue Dallay signale cette oblitération sur le 20c bleu type I et II Empire Lauré, sur le 40c orange type Siège de Paris, sur les 40c brun et 25c bleu type I et III sur type Cérès IIIème République. Nous l'avons également vu sur le 80c carmin Empire dentelé, mais le GC est incertain car contrairement au vendeur le dernier chiffre est probablement un zéro et correspond plutôt au bureau de Trébizonde.

Il existe également des falsifications, parfois assez dangereuses, car le trucage est assez bien fait. On peut trouver des transformations du dernier chiffre 0 en 6 ou, le premier chiffre 3 en 5 (3106 = Remiremont dans les Vosges). Nous recommandons donc la plus grande prudence avant l'achat de cette oblitération et une signature d'un expert reconnu est indispensable. Alors que faut-il en penser, laissons la parole à J-F Brun : «rien ne permet de dire que le GC 5106 n'a pas été envoyé au bureau de Tanger, aucun texte officiel ne vient contredire la nomenclature .... Pour répondre, avec certitude, il ne reste qu'à trouver un fragment avec un timbre oblitéré GC 5106 et le cachet à date de Tanger, ou mieux, une lettre complète ».

Cependant le bureau de Tanger a bien reçu le N°5106 car il existe des griffes « Retour à l'envoyeur 5106 » sur document entier et la grille de Chargement 5106.

Grille de chargement de Tanger

Lettre non affranchie envoyée de Bordeaux pour Fez le 20 avril 1907, taxée à l'arrivée (50 centimos) correspondant au double port (2 x25c).

Destinataire inconnu et retour à l'envoyeur avec griffe 5106 de Tanger, puis à nouveau taxée à l'arrivée (. /05/1907).

Fragment de lettre envoyée de Montargis le 30 avril 1897, taxée à Tanger 50 centimos double port (2x25c) et griffe Retour à l'envoyeur 5106

Timbres à date utilisés à Tanger entre 1852 et 1884

Bibliographie succincte :
Jean-François BRUN : l'oblitération 5106, Philflash N°7 de Juin 2000.
Khalid BENZIANE & Thierry SANCHEZ : les oblitérations de Tanger. Le Rekkas Hors Série N°4 – Février 2006. Editions SPLM Paris.
Jean POTHION : France oblitérations 1849-1876. Ed. la Poste aux lettres Paris 1969.
Catalogue DALLAY : catalogue des cotations de timbres de l'Ex-Empire Français d'Afrique, 2005-06.

Les oblitérations de la Poste Chérifienne avant l'apparition des timbres
Du 1er mars au 22 mai 1912

Par Ph. Lindekens

Casablanca type 2 – 28mm en bilingue – 15 mars 1912

Suite à une découverte « par hasard » d'une lettre intéressante à d'autres points de vue, je fus attiré par une date « précoce » d'un cachet des postes chérifiennes datant du 15 mars 1912. Me souvenant de l'apparition des timbres fin mai 1912, cela m'intrigua ; après plusieurs recherches dans ma collection, mes archives et chez mes amis collectionneurs, seule une seconde lettre a pu être trouvée avec cachet chérifien avant le 22 mai 1912.

Petit rappel historique, extrait de l'ouvrage de L. Bergasse « La Poste Chérifienne et ses timbres » Edition du Groupement Philatélique de France – 1927 :

« En janvier 1911, M. Biarnay fut chargé d'élaborer un projet de réorganisation des Services Postaux Chérifiens. Les modifications qu'il proposa, porteraient presque exclusivement sur l'organisation des services : les courriers (Rekkas) seraient à cheval et non à pied. Ils seraient quotidiens et réguliers. Ils seraient payés régulièrement, des gratifications et des amendes leurs seraient appliquées (...) Des timbres seraient créés. Le service devait commencer à fonctionner entre Fez et Tanger, puis entre Fez et Casablanca, ensuite entre Tanger et Tetouan.
Cet avant-projet reçut l'approbation du Maghzen le 20 mai 1911. Un règlement (...) fut approuvé par le Maghzen le 25 décembre 1911 et les services furent prêts à fonctionner le 1er mars 1912. (...) Ce ne fut que le 22 mai 1912 que parurent les timbres chérifiens ».

Au vu des 2 plis présentés ci-dessous, il me semble qu'entre le 1er mars et le 22 mai 1912, les services postaux fonctionnaient déjà avec des cachets dateurs bilingues (Français / Arabe) que nous retrouverons plus tard annulant les timbres. Rien n'est précisé sur la façon de faire payer le service postal et les deux pièces illustrées sont malheureusement des franchises postales : un télégramme et un courrier des « Troupes débarquées au Maroc » via Service du Maghzen.

Je vous conseille donc d'aller revoir vos collections et éventuellement de me faire part de vos découvertes en la matière.

Télégramme parti de Casablanca le 15 mars 1912 à destination de la ville.

Cachet de départ :
Casablanca type 2 – 28mm en bilingue – encre noire
Franchise postale

Adresse biffée et réexpédition le même jour avec affranchissement français vers Paris où elle parvint le 30 mars.

Divers cachets de facteurs et recherches infructueuses.

Mention « Revoir Casabl » en rouge. Retour probable.

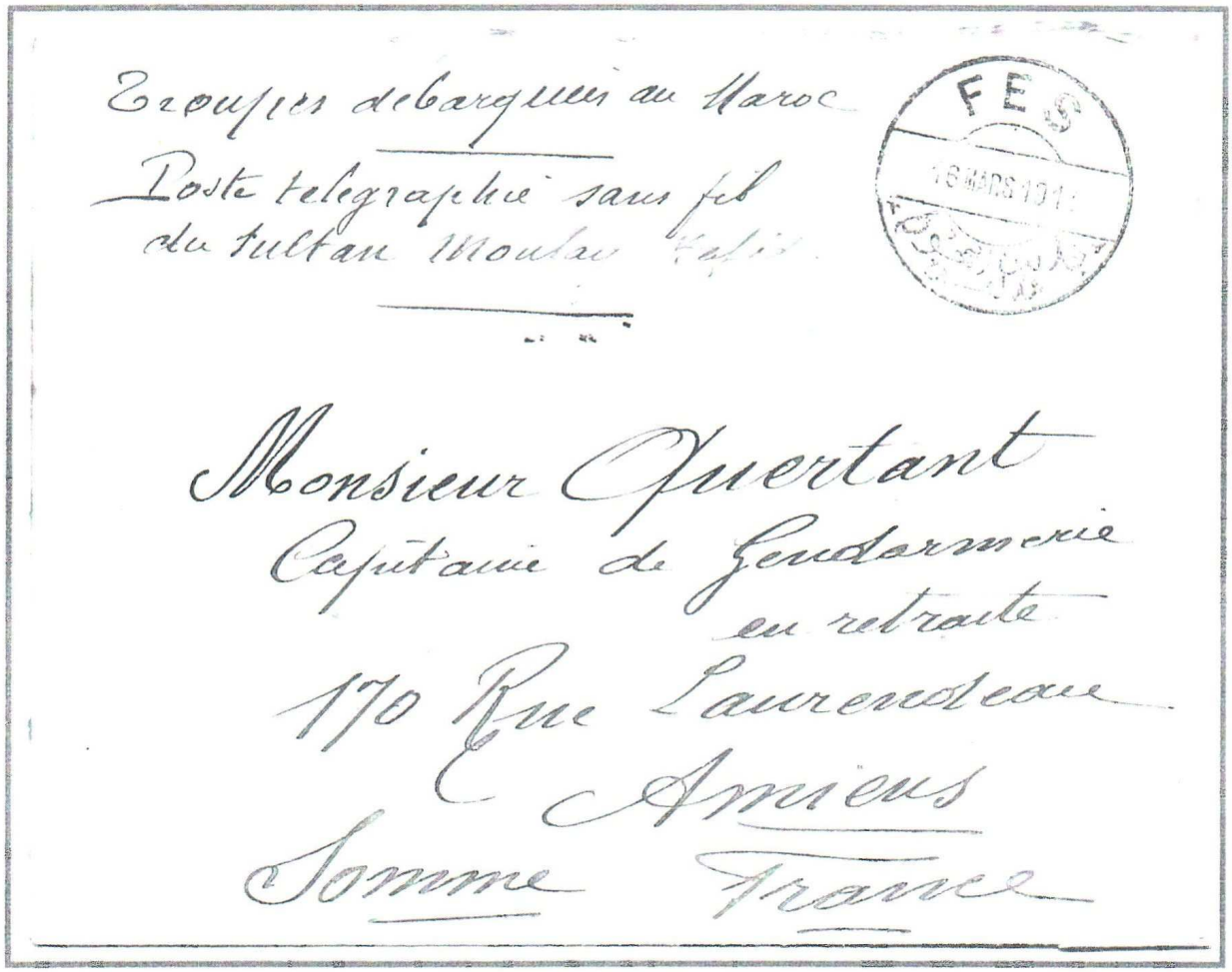

16.03.**1912** – Lettre de FES pour AMIENS. Non affranchie, elle a été acheminée en **franchise postale (service du Sultan)** par les POSTES CHÉRIFIENNES sur le territoire marocain, puis en **franchise militaire** par la POSTE FRANÇAISE jusqu'à AMIENS. Frappée du cachet bilingue de FES le 16 mars 1912.

Mentions manuscrites :
TROUPES DÉBARQUÉES AU MAROC
POSTE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL DU SULTAN MOULAY HAFID.

Au verso : cachet d'arrivée à AMIENS le 11.04.12.

(collection privée)

Cachet MAGHZEN - MEKNES vers Italia

Par Ph. Lindekens

La lettre ci-dessous a été postée à MEKNES pour être acheminée sur FERRARA, Italie. Le préposé de la poste arabe devait encaisser le transport MEKNES TANGER (et apposer son cachet) + le transport MAROC- ITALIE. Note manuscrite au crayon, en arabe dans le coin supérieur droit = « A Tanger »

Parvenue à TANGER, la poste arabe devait la remettre à une poste européenne (pas de bureau italien) en fonction de la nationalité du navire partant le premier vers un port méditerranéen et payer le port outre-mer (transfert de ce qui avait été encaissé au départ de MEKNES). La poste européenne sanctionnait ce règlement en apposant le timbre correspondant.

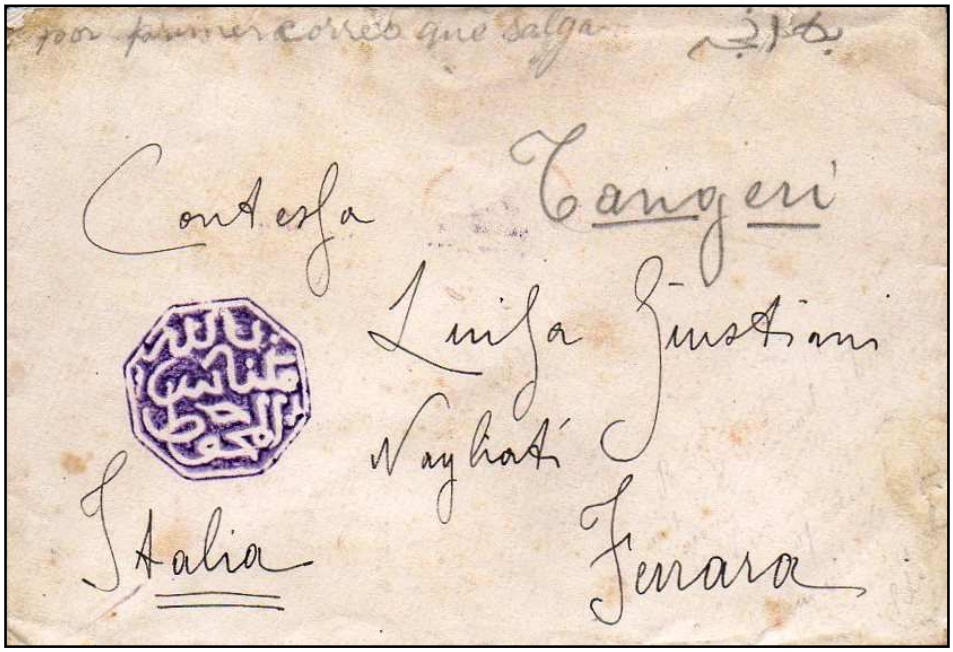

Dans le cas présent, la lettre semble avoir été remise au bureau espagnol de Tanger qui apposa la note au crayon en espagnol = « POR PRIMER CORREO QUE SALGA", c'est-à-dire : " par premier courrier qui se présente" = au premier navire en partance.

Ce qui conforte hypothèse que le destinataire est une personnalité. La lettre a pu être remise au capitaine d'un navire pour l'Italie qui la transporte gratuitement et la fait remettre, sans passer par le circuit postal (pour ne pas concurrencer les services postaux qui s'organisaient a peine, c'est comme cela que cela se passait encore. Si elle a vraiment fait son trajet Meknès-Ferrara, c'est la seule explication dans le contexte d'époque).

Dans le cas contraire...elle est restée en souffrance dans les archives de la poste arabe de Tanger; puis....évitons de romancer...!

Réflexions : « TANGERI » c'est TANGER en Italien .....La lettre est adressée en Italie....mais il n'y a pas de bureaux italiens au Maroc seulement un bureau de poste privée « locale » dit "anglo-italien" à Mazagan. C'est probablement le postier lettré, du bureau de Meknes qui a écrit cette mention comme une « GRIFFE DE DESTINATION » à l'usage du préposé qui composait les paquets de courriers, groupés par destinations.

Cette description est la somme des informations fournies par divers philatélistes que je tiens à remercier pour leur aide et en particulier, à notre regretté ami Alain Hardy.

LES ETIQUETTES D'HOTEL à TANGER – 1930/50

Par Khalid Benziane

La collection des étiquettes d'Hôtel est intéressante car elles sont souvent d'un graphisme coloré et exotique, rappelant une période nostalgique de la ville internationale de Tanger. Ce type de collection porte le nom de labétophilie. Elles sont peu courantes.

Historique. Ces étiquettes étaient destinées à être collées sur les bagages des touristes qui séjournaient dans ces hôtels et servaient de support publicitaire. Il faut remonter au milieu du 19ème siècle pour voir apparaître les premières étiquettes d'hôtel qui étaient commandées par ces établissements au même titre que les autres articles de papeterie, tel le papier à lettres ou les factures. On y trouve souvent une représentation de l'hôtel en question ainsi qu'un texte relatif à sa localisation. Je pense qu'il faut attendre les années 1920 pour que les hôtels tangérois fassent fabriquer ces étiquettes. Une valise décorée d'étiquettes provenant de lieux de villégiatures connus et exotiques devient alors un signe de la classe et du statut social de son propriétaire. Elles étaient apposées sur les bagages après leur descente de bateau ou d'avion pour faciliter leur transport jusqu'au bon établissement.

Au début du 20ème siècle, le graphisme va passer d'un style très détaillé et peu coloré, à un modèle simplifié mais très riche en couleurs, spectaculaire et accrocheur, faisant penser à une facture Art Nouveau ou Art Déco. Les Hôtels utilisaient ces supports comme outils de promotion.

Si les premières étiquettes représentaient les hôtels eux-mêmes, les concepts vont évoluer pour intégrer des vues emblématiques de Tanger sous forme de monuments architecturaux ou des palmiers ou des éléments géographiques comme la montagne ou la mer.

C'est dans les années 1920-30 avec le développement de l'offset et des grands voyages transatlantiques en bateau que furent créées les plus belles étiquettes d'hôtels. Cependant certains établissements se contentent d'un graphisme limité mais faisant ressortir le nom de l'Hôtel et de la ville. Cet usage va se poursuivre dans les années 1950 et après l'indépendance. Le déclin de ces étiquettes date des années 1960-70, l'avènement du tourisme en masse ainsi que le transfert automatisé des bagages vont diminuer l'attrait et l'utilisation des étiquettes de valises.

Les étiquettes présentées ne sont pas à l'échelle 1, mais les dimensions réelles sont indiquées.

La majorité de ces étiquettes illustrant notre article ont été imprimées dans les années 1930-50

Localisation des hôtels présentés. Tanger, de part sa position géostratégique, a depuis le 19ème siècle été le centre des représentations diplomatiques du Maroc avec les nations étrangères. De ce fait la population étrangère était nettement plus présente que dans les autres villes de l'Empire Chérifien. Le développement des établissements hôteliers était donc une nécessité. Après la signature du protectorat franco-espagnol en 1912, puis après la définition du statut de ville internationale en 1923, Tanger va attirer une importante communauté étrangère pour en faire une ville cosmopolite, riche, attachante et fascinante.

Voici donc la liste des hôtels qui sont illustrés par ces étiquettes :

Hôtel El Minzah : le plus prestigieux établissement de la ville est situé rue du Statut, illustré par la tour polychrome de la mosquée de Sidi Bou Abid.

Hôtel Cecil : avenue d'Espagne, illustré par la baie de Tanger.

Hôtel Pabellon Madrid : boulevard de la Plage, illustration par une photographie de l'entrée de l'hôtel.

Hôtel Miramar : avenue d'Espagne, illustré par une forme stylisée de l'hôtel en face de la plage.

Hôtel de Bretagne : avenue d'Espagne, illustré par une vue de la rue de la Marine.

Hôtel Grande Poste : rue Victor Hugo, non illustré.

Rembrandt hôtel : boulevard Pasteur, illustré d'un marabout et de deux palmiers.

Hôtel Allard : rue Goya, emblème central en relief avec deux palmes.

Hôtel Lutetia : rue Goya, illustré par la porte de la Kasba et des palmiers.

Hôtel Astoria : rue Murillo, non illustré.

Continental hôtel : rue Dar el Baroud, illustré style art Déco, par l'édifice de l'hôtel, un minaret et les drapeaux marocain et britannique.

Hôtel Biarritz : avenue d'Espagne, illustré d'un voilier dans la baie de Tanger.

Grand hôtel Villa de France : situé rue de Russie, illustré dans une forme stylisée de l'architecture marocaine, d'un autochtone en burnous et un soleil éclatant.
Hôtel Fuentes : place du petit Socco, porte stylisée avec minaret.

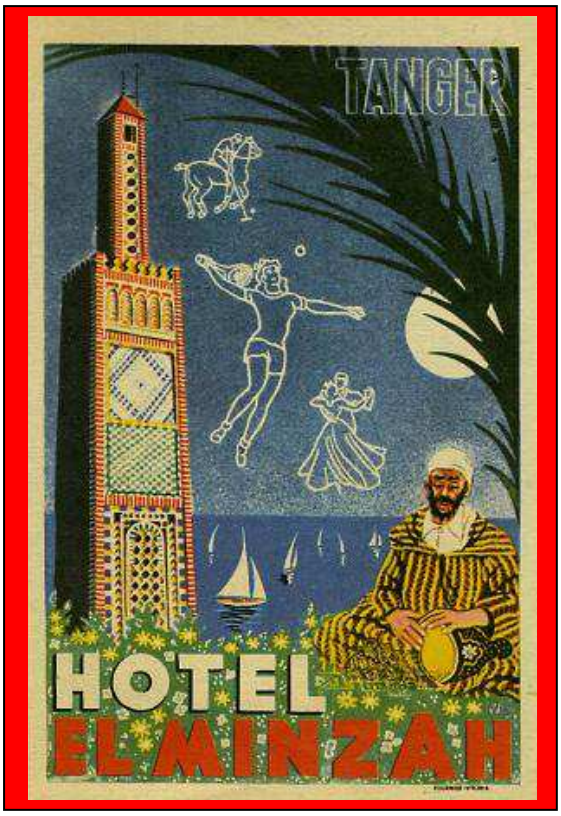

Hôtel El Minzah 75 x 112 mm

Hôtel Cecil 150 x 100 mm

Hôtel Pabellon Madrid 100 x 150 mm

Hôtel Miramar 100 x 115 mm

Hôtel de Bretagne 115 mm de large

Hôtel Grande Poste 75 mm de diamètre

Hôtel Rembrandt 115 mm de large

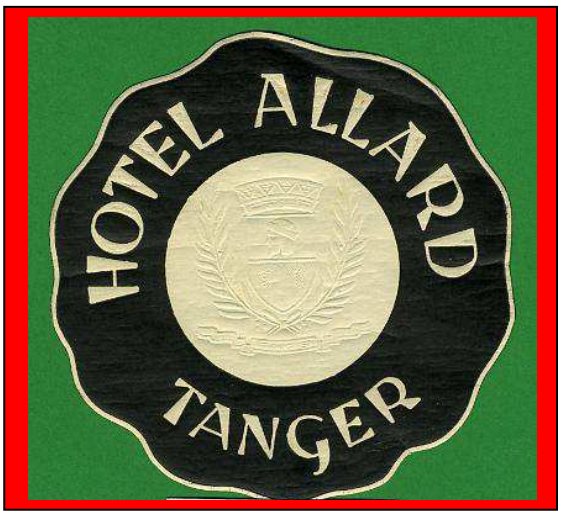

Hôtel Allard 90 mm de diamètre

Hôtel Lutetia 110 mm de large

Hôtel Astoria 70 x 75 mm

Hôtel Continental 110 x 100 mm

Hôtel Biarritz 95 mm de hauteur

Grand Hôtel Villa de France 118 mm de large

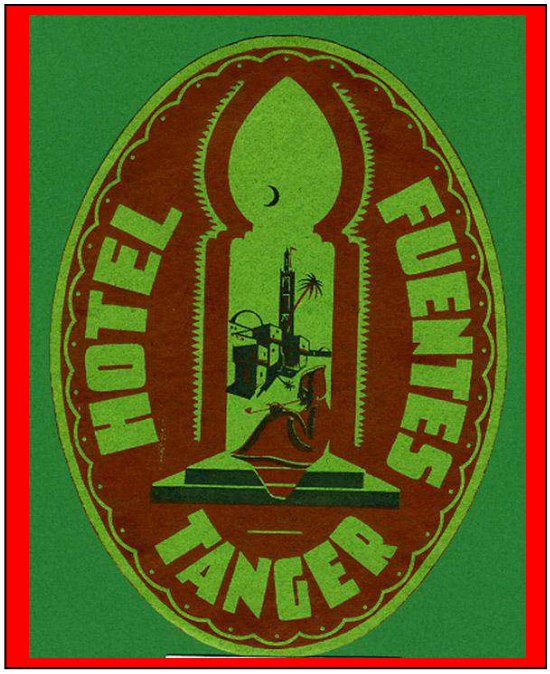

Hôtel Fuentes 110 mm de hauteur

Hôtel Bristol 110 mm de large

Hôtel Lafayette 118 mm de large

Hôtel Bristol : place du petit Socco, illustré du drapeau rouge du Maroc.
Hôtel Lafayette : rue Lafayette, forme stylisée de l'hôtel.
Hôtel Rif : avenue d'Espagne, illustré de l'hôtel « en filigrane » sur une dune de sable et des palmiers et un croissant de lune.

Hôtel Cecil en 1906

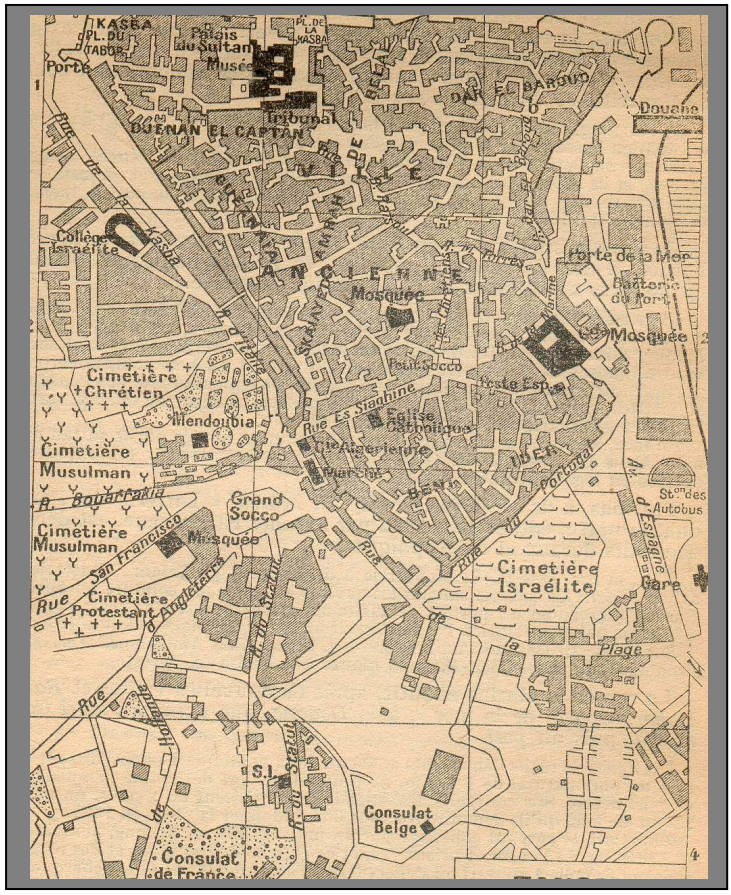

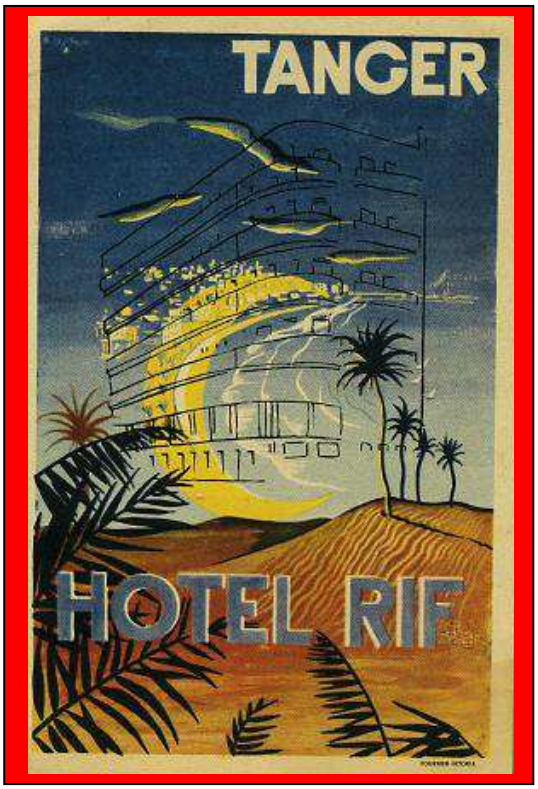

Hôtel Rif 75 x 112 mm

Plan de la ville d'après les Guides bleus 1948

CORRESPONDANT POSTAL OU PAS ?

Par Thierry Sanchez

La marcophilie moderne du Maroc n'a jamais obtenu les lettres de noblesse de son illustre devancière, celle de l'étude des cachets de la Poste du Maghzen. Elle n'en recèle pas moins quelques pépites dont la rareté égale, sinon surpasse celle d'un cachet circulaire d'une ville secondaire, dans une couleur improbable…

On évoque ici les plis émanant d'un correspondant postal dont on ne connaît souvent qu'une seule lettre (ce qui ne veut pas dire bien sûr qu'il n'en existe pas d'autres !). Bigre, à ce point ! Qu'est-ce donc alors ? L'encyclopédie coloniale et maritime de 1948 nous apprend qu'il y avait au 1er janvier 1946, au Maroc, 75 correspondants postaux et nous en donne une définition : dans les localités rurales non dotées d'un bureau de poste fonctionne un établissement postal réduit dénommé « bureau de correspondant postal » dont le gérant, *étranger à l'Administration postale* comme celui des agences postales, sert d'intermédiaire entre la Recette la plus voisine et les distributeurs ruraux chargés de la desserte des populations locales.

Mon collègue Jean-Marie Mercier recense avec opiniâtreté depuis des années les correspondants postaux en tentant de reconstituer les circuits car on ne possède pas la liste des 75 correspondants postaux en question. De plus, il a mis en évidence qu'un correspondant postal était souvent l'Officier en charge des Affaires Indigènes d'un Bureau des A.I. ou d'un Bureau annexe. Il a également, avec pertinence, émis l'hypothèse qu'après 1945, avec la suppression de la Poste Militaire (et des Vaguemestres d'Etapes), le nombre de correspondants postaux avait augmenté. De nouveaux circuits ont sans aucun doute été organisés et la Poste Automobile Rurale s'est développée au Maroc à cette date, la Poste civile prenant la relève de la Poste militaire en quelque sorte.

Lettre de Guercif C.P. 1 (non localisé) du 3/12/1936, meilleure date connue pour les C.P. (Collection J.M. Mercier).

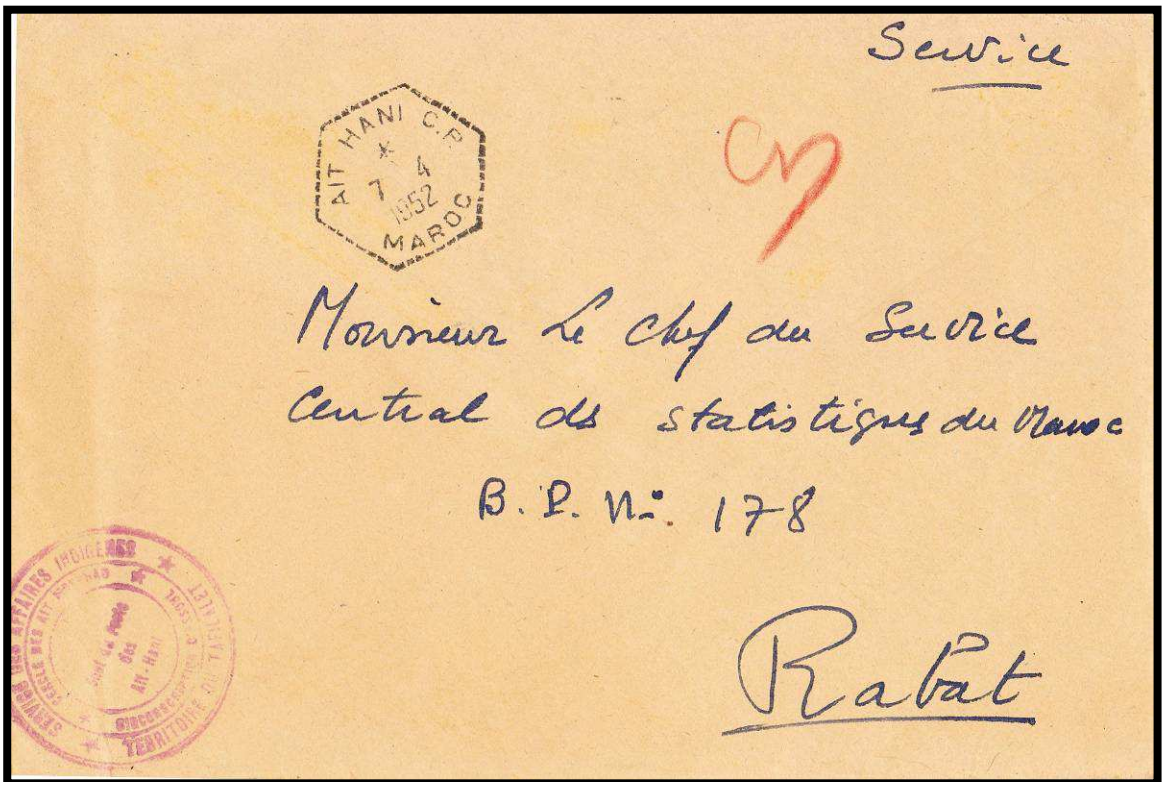

Lettre du correspondant postal d'Ait Hani (le Chef de Poste des A.I.) du 7/4/1952 pour Rabat.
(Collection J.M. Mercier).

De nombreuses questions se posent et il est difficile d'y apporter une réponse au regard du faible matériel disponible, en sachant que les plis émanant des agences postales sont déjà introuvables ! Un correspondant postal pouvait-il « dépendre » d'un gérant d'agence postale, ce dernier organisant la collecte du courrier, ou bien, un correspondant postal a t-il pu « prendre du grade » et son bureau transformé en agence postale ? La deuxième solution semble la plus logique !

En posant la question différemment, le correspondant postal d'Ait Attab existait il toujours le 27/1/1955 ?

La transformation d'un correspondant postal en agence postale modifie-t-elle ou met elle fin au circuit postal initial ?

J.M. Mercier situe ce correspondant postal à Berkine (241 habitants).

8 années après, le bourg est desservi par une agence postale ! Entre 1944 et 1952 (dates extrêmes), y a t-il eu un C.P. Berkine ? Probable mais pas certain…

On sait par ailleurs que la Poste marocaine a repris les cachets de la période du Protectorat en les arabisant. Fin 1956, toutes les Recettes des grandes villes, et certaines Distributions sont déjà dotées de cachets bilingues (fig. 1). Fin 1959, tout le matériel oblitérant a été remplacé, y compris celui des quelques villes qui seront rebaptisées peu après (fig.2) et les agences postales sont également pourvues de cachets à date bilingues (fig.3), à la différence du voisin algérien où on trouve encore après 1970 des cachets « fossiles » qui datent d'avant 1962, notamment pour les agences postales.

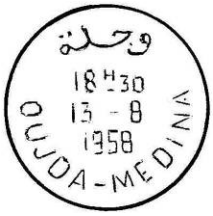

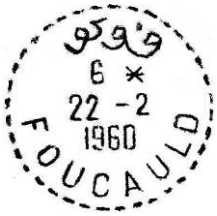

Fig. 1 Fig.2 Fig.3

Or, la question que l'on se posait avec J.M. Mercier était de savoir si les Postes marocaines avaient également arabisé les cachets de correspondants postaux car *nous n'avions jamais vu de tel cachet !* Avait elle, même, maintenu la Poste Automobile Rurale ? Question lancinante depuis de très nombreuses années et nous n'avions aucun début de réponse. Jusqu'à peu, lorsque mon ami Khalid Benziane me confia un lot de lettres et de fragments pour mettre à jour mon catalogue. J'y ai trouvé trois pièces qui répondent probablement à notre question (mais sans certitude bien entendu…).

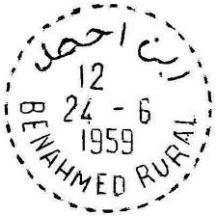

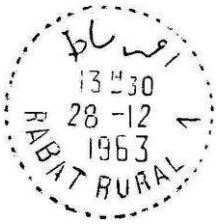

Lettre oblitérée Rabat Rural 1 de 1963.
(Collection K. Benziane).

Quelques remarques :

- Avant 1956 on ne connaît pas de correspondants postaux dépendants de Ben Ahmed ou de Rabat, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu !
- On connaît en 1938 une lettre recommandée (quel luxe !) du C.P. N° 2 de Marrakech-Médina, mais rien de la Recette principale de Marrakech-Gueliz.
- **Tous** les cachets à date de correspondants postaux que nous connaissons avant 1956 sont hexagonaux pleins ou tiretés.

Les objections sont recevables, mais on peut postuler qu'après 1956, les Postes marocaines ont développé la Poste Automobile Rurale pour favoriser la desserte du courrier dans les bleds les plus reculés et que les trois documents présentés ici en sont la preuve !

THIERRY SANCHEZ

Tous mes remerciements à mes amis Khalid et Jean-Marie qui m'ont permis d'exploiter leurs collections pour illustrer cet article.

COURRIER DES LECTEURS

NOUVEAU SITE SUR LA MARCOPHILIE MAROCAINE

Nous avons appris la création d'un nouveau site web sur la marcophilie marocaine par Mr Daniel Allançon, dont voici l'adresse :

http://marcophiliedaniel.blogspot.fr

Divers sujets ayant trait à la marcophilie militaire sont désormais mis en ligne sur le site.

Nous notons en particulier

- de belles cartes postales sur la Marine française au Maroc pendant la phase de conquête avec de nombreuses marques postales
- une présentation illustrée de la colonne de Fez en 1911,
- une liste (toujours utile) des numéros APO (Army Post Office) ayant été utilisés au Maroc après le débarquement Allié à Casablanca et divers ports atlantiques du Maroc,
- une étude sur les timbres à date de la poste navale, etc.
- sans oublier quelques articles sur Djibouti, les Comores, Clipperton, les îles éparses, la Polynésie

Lettre partie de Tanger-chérifien le 20 septembre 1917 vers Rabat – l'utilisation des timbres des Postes Chérifiennes à Tanger est recensée jusqu'en 1925 avec annulation par le dateur français. (après la fusion Postes Chérifiennes & Françaises de fin 1913)

Plusieurs questions se posent encore :

- « AUTO-EXPRESS » ??? véhicule postal relevant rapidement le courrier ? dans Tanger ? ou reliant rapidement certaines villes ?
- « M » dans un cercle ??? nom de la boîte mobile sur cette « Auto-Express » ??? évolution du cachet ovale « BM » ???
- Explication du tarif

L'appel à l'aide est lancé à tous pour permettre de réaliser un article sur ce sujet pointu.

(collection D. Stotter)